



UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

APPEL GLOBAL

2018-2019



FINANCIER | OPÉRATIONNEL | STATISTIQUE

APPEL
GLOBAL
2018-2019

APPEL GLOBAL 2018-2019

L'Appel global du HCR est destiné à informer les gouvernements, les donateurs du secteur privé, les partenaires et les autres lecteurs intéressés sur les priorités de l'organisation et les activités budgétisées en 2018 et 2019. Ces informations sont présentées de deux manières : sous forme de publication imprimée et sur le site internet Global Focus.



L'Appel global 2018-2019, sous forme de publication imprimée, présente les ressources qui seront nécessaires au HCR en 2018 (ainsi que les montants prévisionnels pour 2019) pour assurer la protection et améliorer les conditions de vie de dizaines de millions de personnes relevant de la compétence du HCR : les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés, les apatrides et les autres personnes relevant de sa compétence. La publication souligne également les défis auxquels font face l'organisation et ses partenaires afin de répondre à une multiplicité de crises mettant en danger des vies et à des besoins humanitaires qui ne cessent d'augmenter.

- Aperçu global : les besoins du HCR en 2018-2019
- Résumés régionaux
- Informations thématiques
- Statistiques et informations financières



Le site internet Global Focus (<http://reporting.unhcr.org>) est la principale plateforme de communication de l'information sur les opérations mise à la disposition des donateurs. Le site offre des informations régulièrement actualisées sur les programmes, les opérations, les besoins financiers, les niveaux de financement et les contributions des donateurs.

- Statistiques sur les personnes qui relèvent de la compétence du HCR
- Informations opérationnelles sur plus de 70 pays et 16 sous-régions
- Données sur une sélection de thèmes et objectifs opérationnels
- Informations financières, y compris les besoins budgétaires, les contributions et profils des donateurs gouvernementaux et des donateurs privés

LE HCR EN 2018

Mission

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. À ce jour (décembre 2017), 148 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner de plein gré dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR (qui compte 101 États membres en octobre 2017) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur

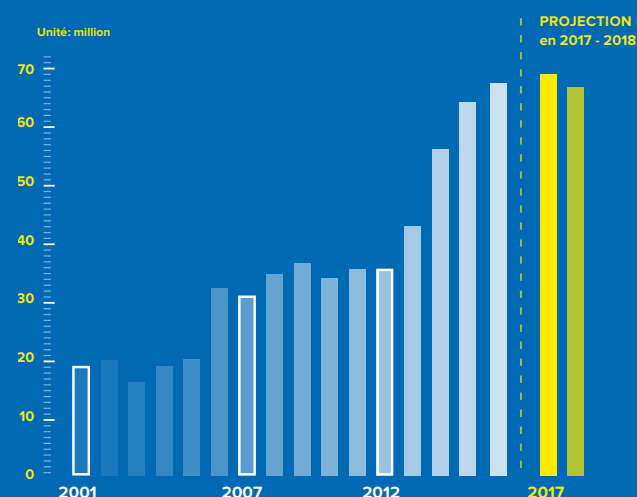
d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. À ce jour (octobre 2017), 89 États ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 70 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits pour les femmes et les filles. L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leurs vies, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

Présence du HCR dans le monde (projection 2018)

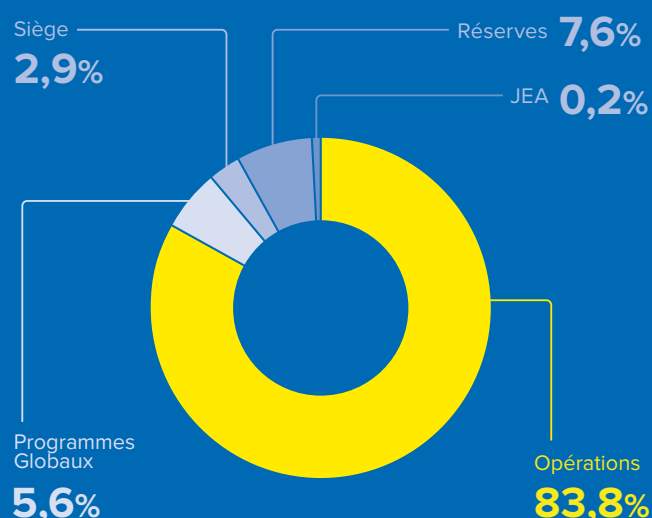
11 621 personnels* dans 468 sites et 130 pays où le HCR est présent

67,7 millions de personnes relevant de la compétence du HCR



* Inclut toutes les positions, à l'exception des JEA et VNU (source: A/AC.96/1169- HCR programme budgétaire biennal 2018-2019).

Un budget global de **7,51 milliards de dollars**



Chiffres clés

En 2018, les besoins du HCR pour couvrir les activités programmées* s'élèvent à 6,93 milliards de dollars. Le pourcentage alloué par pilier est présenté ci-dessous.

PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS

Plus de la **moitié des réfugiés** sont originaires de trois pays

République arabe syrienne	5,5 millions de personnes
Afghanistan	2,5 millions de personnes
Soudan du Sud	1,4 million de personnes

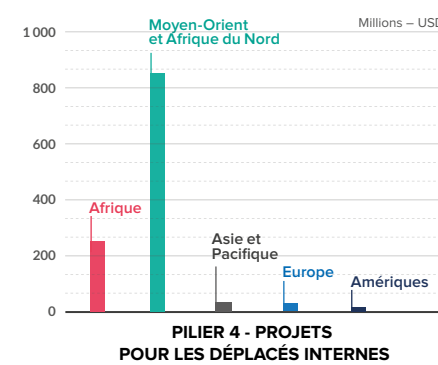
Principaux **pays d'accueil des réfugiés**

	Nombre de réfugiés**
Turquie	2,9 millions
Pakistan	1,4 million
Liban	1 million
République islamique d'Iran	979 400
Ouganda	940 800
Éthiopie	791 600

PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES

1,2 milliard de dollars

17%



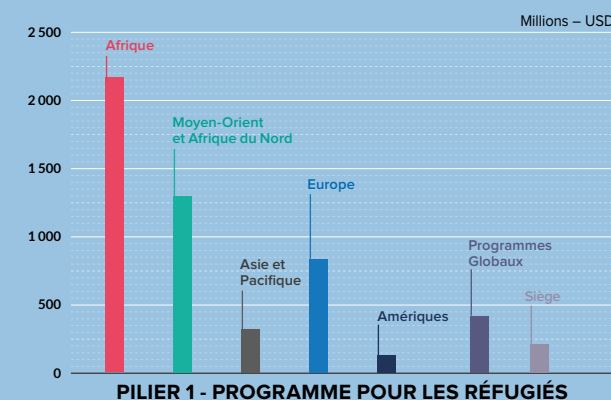
* Les activités programmées comprennent les activités des opérations et du siège ainsi que les programmes globaux. Sont exclus les réserves et le programme des Jeunes Experts et Associés (JEA).

** A la fin d'année 2016.

5,4 milliards de dollars

78%

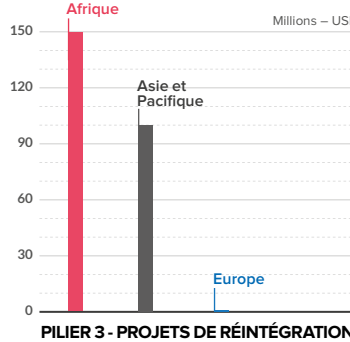
des activités programmées en 2018



PROJETS DE RÉINTÉGRATION

250,1 millions de dollars

4%



PROGRAMME POUR LES APATRIDES

79,5 millions de dollars

1%

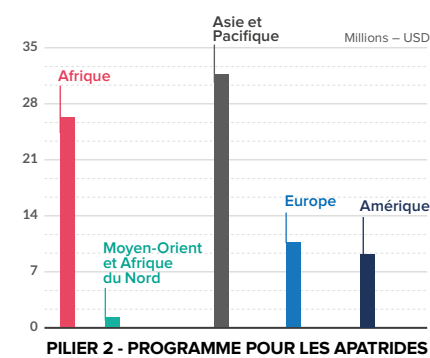


Table des matières



Aperçu 2018
6



Résumés
régionaux
56



Chapitres
thématiques
118

APERÇU 2018

1 Appel Global 2018-2019	Où trouver les informations dans l'Appel Global et sur le site internet Global Focus
2 Le HCR en 2018	La mission du HCR, faits et chiffres clés
6 Avant-propos du Haut Commissaire	Message du Haut Commissaire sur les besoins de financements et les défis en 2018-2019
14 Explorer de nouvelles approches et élargir les partenariats	L'approche évolutive du HCR pour renforcer et diversifier les partenariats afin de l'aider à mettre en œuvre son mandat
26 Envoyée Spéciale	Message de l'Envoyée Spéciale
28 Priorités stratégiques globales	Secteurs d'interventions prioritaires pour le HCR en 2018-2019
34 Populations relevant de la compétence du HCR	Carte des populations- Janvier 2017
36 Besoins de financements du HCR 2018-2019	Besoins de financements du HCR, comprenant une carte mondiale des besoins budgétaires par opération

RÉSUMÉS RÉGIONAUX

56 Afrique	90 Europe
70 Amériques	102 Moyen-Orient et Afrique du Nord
80 Asie et Pacifique	112 Gestion et appui aux opérations

CHAPITRES THÉMATIQUES

118 Sauvegarder les droits fondamentaux	120 Assurer l'accès à la protection (procédures d'asiles justes et efficaces; alternatives à la détention; mouvements mixtes) 128 Apporter des réponses en matière de protection (besoins des personnes à risque élevé de protection; égalité des genres; gestion de l'identité, enregistrement et profilage) 137 Prévenir et mettre fin à l'apatridie 141 S'engager dans les situations de déplacement interne 146 S'engager dans les situations de déplacements liés aux changements climatiques et aux catastrophes
148 Apporter une aide vitale	150 Répondre aux urgences 157 Prévenir et répondre aux violences basées sur le genre 160 Répondre aux besoins des personnes relevant de la compétence du HCR (aides en espèces, abris et zones d'installations, santé publique, sécurité alimentaire et nutrition, et eau, assainissement et hygiène)
174 Assurer un avenir meilleur	176 Recherche de solutions globales (rapatriement volontaire, intégration locale, réinstallation et voies complémentaires de protection et de solutions) 183 Accès à un enseignement de qualité 187 Autonomie et moyens de subsistance 192 Recherche d'alternatives aux camps 194 Accès à l'énergie et à la protection de l'environnement
198 ANNEXES	198 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et sur les apatrides 200 Glossaire 206 Acronymes

Traduire les engagements en actions

Des réfugiés Rohingyas se rassemblent au centre du camp de Kutupalong au Bangladesh, où ont lieu les distributions de produits et de vivres.

Alors que nous publions cet Appel global, des milliers de personnes en quête de sécurité fuient chaque jour leur foyers — en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Iraq, au Myanmar, en République arabe syrienne (Syrie) et partout ailleurs. Les réfugiés qui ont traversé les frontières sont arrivés dans des communautés rurales ou dans des villes déjà touchées par la pauvreté. D'autres personnes sont déracinées dans leur propre pays, forcés de fuir leur foyer en raison d'incidents sécuritaires majeurs, pris au cœur de

conflits, et souvent sans possibilité de se rendre à l'étranger pour se mettre en sécurité.

En 2017, plus de 600 000 personnes ont quitté le Myanmar pour se rendre au Bangladesh et cela seulement en l'espace de quelques semaines, ce qui représente l'urgence des réfugiés la plus rapide observée depuis le début des années 1990. D'autres crises majeures n'ont montré aucun signe d'amélioration, comme au Yémen, où près des deux-tiers de la population ont besoin d'aide humanitaire,

et au Soudan du Sud, où une personne sur quatre est déplacée et où l'exode de réfugiés se poursuit.

Certaines crises prolongées durent depuis des décennies. Les conflits en cours en Afghanistan et en Somalie continuent de déraciner des centaines de milliers de personnes, les contraignant à vivre en exil, et poussent sur les routes une génération entière de jeunes personnes, qui franchissent mers et déserts, et s'exposent à de terribles dangers. Dans le même temps, certains réfugiés et déplacés internes regagnent néanmoins leur région d'origine dans ces pays et ont besoin d'aide.

Pour un grand nombre de réfugiés, la quête de sûreté et de protection est devenue de plus en plus dangereuse. Les personnes qui fuient la violence des gangs dans le Nord de l'Amérique centrale, et qui sont en majorité des femmes et des enfants, font face à des risques effroyables pendant leur fuite à la recherche d'un refuge. Le long de la route centrale de la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, qui part de l'Afrique subsaharienne pour arriver en l'Italie en passant par la Libye, les réfugiés et les migrants s'exposent à des risques parfois mortels : violences, exploitation, détention et torture.

Simultanément, dans certaines situations majeures, de nouvelles dynamiques émergent, et dont les conséquences pourraient s'avérer considérables. En Syrie, les déplacements massifs de population se sont poursuivis en 2017 mais parallèlement, un espace s'est ouvert et a permis à certains déplacés internes, et à un nombre beaucoup plus restreint de réfugiés, de rentrer chez eux, souvent dans des conditions qui sont loin d'être optimales et dans des lieux

complètement dévastés. Des signes de résilience apparaissent néanmoins, et il importe de les encourager, en particulier si des progrès sont réalisés au niveau de la désescalade du conflit. D'autre part, maintenir la protection dans les pays d'accueil et éviter les pressions conduisant à des retours prématurés, seront nécessaires dans la période complexe qui s'annonce. Dans la région du lac Tchad, une plus grande stabilité émerge même si les retours doivent être suivis avec attention afin de s'assurer qu'ils soient volontaires et durables. L'Iraq entre également dans une phase compliquée, dans laquelle il faudra relever de graves défis en matière de protection et remédier à des divisions profondes si l'on veut mettre progressivement un terme aux conflits et aux déplacements.

Les faiblesses de la coopération internationale, qui ont favorisé l'émergence et laissé s'amplifier ces crises, déclenchant l'exode des réfugiés, ont également réduit la protection des personnes qui sont contraintes de fuir. Certains États, qui figuraient souvent parmi les moins touchés par les afflux de réfugiés, ont fermé leurs frontières, restreint l'accès à l'asile et découragé l'entrée sur leur territoire. Mais de nombreux autres États accueillent des réfugiés, en particulier ceux situés près des zones de conflit, qui ont maintenu leurs frontières ouvertes et ont généreusement accueilli des milliers, parfois des millions, de réfugiés. Partout dans le monde, nous observons également des manifestations d'humanité, de générosité, de résilience, d'hospitalité, de patience, de détermination et de compréhension, qui nous rappellent que l'octroi de la protection aux personnes qui cherchent un refuge est une valeur ancestrale, ainsi qu'une obligation juridique universelle.



© HCR / P. WIGGERS

Donner vie à la Déclaration de New York

En adoptant la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants en septembre 2016, les États ont accepté d'examiner la question des mouvements de réfugiés et de la résoudre à l'aide d'un nouveau modèle — le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) — qui place les droits, les intérêts et le potentiel des réfugiés et de ceux qui les accueillent au cœur d'une réponse multidimensionnelle, comprenant l'ensemble de l'action humanitaire mais qui va même plus loin. La Déclaration résonne tout au long de cet Appel comme le fondement d'une nouvelle approche. Concrètement, ce processus devrait aboutir à : un appui plus prévisible

aux pays et aux communautés d'accueil ; un renforcement de l'autosuffisance des réfugiés ; une augmentation des places de réinstallation et d'autres voies complémentaires d'accès à la protection et à des solutions ; et ainsi qu'à un engagement plus ferme dans la résolution des conflits et dans le traitement de leurs causes profondes afin que le rapatriement volontaire devienne une option réelle et durable. Nous devons travailler ensemble sur tous ces éléments, et ce, avec la même détermination.

Maintenant, nous devons traduire ces engagements en actes.

Des réfugiés soudanais et des membres de la communauté hôte soudanaise accueillent le Haut Commissaire au camp d'Al Nimir, à l'est du Darfour, au Soudan.

Les communautés et les pays en voie de développement qui reçoivent et accueillent la majorité des réfugiés du monde sont les piliers du régime de la protection internationale. Un grand nombre de ces États ont aujourd'hui adopté des politiques importantes, qui favorisent l'inclusion et l'autosuffisance des réfugiés, cependant leur hospitalité devait être étayée par une aide internationale soutenue et une volonté réelle d'assumer une partie des responsabilités. Le CRRF — qui est maintenant appliqué dans 12 pays et deux situations, et sera progressivement mis en œuvre dans les situations de réfugiés à plus grande échelle, comme détaillé dans cet Appel global — fournit un cadre pour concrétiser cette approche dans la pratique.

L'expérience acquise lors de l'application du CRRF, ainsi que les enseignements tirés d'autres situations de réfugiés et les idées suscitées par ces expériences, serviront de base à l'élaboration du pacte mondial sur les réfugiés, que je proposerai lors de mon rapport annuel à l'Assemblée Générale en 2018, à l'issue de consultations avec les États membres et les autres parties prenantes. Le HCR contribue également parallèlement aux efforts en

Renforcer les partenariats traditionnels et en forger de nouveaux

À mesure que la vision exprimée dans la Déclaration de New York s'enracinera et que le pacte mondial sur les réfugiés sera élaboré et appliqué, le rôle du HCR et sa coopération avec ses partenaires changeront progressivement. Le nouveau cadre offre la possibilité d'adopter une approche plus intégrée et plus stratégique en matière de partenariats — une approche dans laquelle le HCR jouera le rôle d'un catalyseur afin de mobiliser toute une série d'entités — dont des organismes régionaux, des ONG, des organisations confessionnelles, des entités sportives, le secteur privé et d'autres parties de la société civile. Nous devons développer, et renforcer, les partenariats qui transcendent les clivages thématiques, notamment ceux qui permettent de réduire efficacement et durablement l'écart entre l'action humanitaire et le développement.

C'est un domaine clé, dans lequel nous observons déjà des changements notables. L'action en faveur du développement et son financement jouent un rôle central dans le nouveau modèle global — et permettent

Comme le décrit cet Appel global, nous poursuivons un partenariat porteur de transformations avec la Banque mondiale, et nous entamons des collaborations fructueuses avec d'autres acteurs du développement, dont des banques régionales et multilatérales de développement, et divers organismes spécialistes de cette question.

Conformément à la Déclaration de New York, qui souligne la nécessité d'une forte implication du secteur privé et de la société civile, nous intensifions également notre engagement avec les entreprises, les mécènes et les philanthropes, les organisations sportives et diverses fondations. L'engagement des particuliers et d'entités issus du secteur privé joue un rôle important pour nous aider à innover, à encourager des attitudes positives et, parfois, à influencer les politiques. Ces acteurs sont également des donateurs importants et nous redoublons actuellement d'efforts pour récolter un milliard de dollars par an dans le secteur privé d'ici 2025.

Le pacte mondial devrait fournir une plateforme pour informer, mobiliser et impliquer un plus large éventail d'entités et de secteurs de la société que par le passé, ainsi que pour renforcer les partenariats existants, tout en gardant en vue l'objectif principal de renforcer la protection. Ceux-ci devraient investir dans l'avenir en renforçant la résilience des réfugiés comme des communautés d'accueil, et en élargissant l'accès à la réinstallation et à des voies complémentaires d'admission, ainsi qu'à d'autres solutions.

Il y a donc de nombreuses raisons d'espérer. Alors que nous préparons le pacte mondial, les réformes du Secrétaire général des Nations Unies sur la paix et la sécurité prennent également forme, faisant de la prévention et de l'atténuation des conflits ainsi que des efforts de maintien de la paix, l'un des principaux objectifs des Nations Unies. Avec la réforme envisagée du Système de développement des Nations Unies, ces initiatives sont à l'unisson de l'approche globale, multidimensionnelle, énoncée par la Déclaration de New York.

Perspectives en 2018 et 2019

En janvier 2017, nous avons publié les Orientations stratégiques, qui définissent clairement les axes de notre travail jusqu'en 2021, ainsi que les secteurs dans lesquels il faudra investir pour les mener, et qui correspondent à la vision énoncée dans la Déclaration de New York. Elles s'articulent autour de directions principales qui guideront notre action au cours des prochaines années et visent à : protéger, répondre, inclure, autonomiser et résoudre.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation très fluctuante, puisque la coopération internationale faiblit et que les États répondent aux afflux de réfugiés par des mesures prises séparément, fragmentées et souvent motivées par des objectifs politiques à court terme. Dans ce contexte, la Déclaration de New York, en réaffirmant avec force que la protection est une obligation légale, reflétant des principes fondamentaux et des valeurs communes, a été d'une importance décisive. À mesure que nous œuvrerons pour apporter une réponse globale aux mouvements de réfugiés et que le HCR assumera davantage un rôle de catalyseur,

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_17917

